

Neuchâtel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **60 (1972)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-273172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



NEUCHÂTEL

AU CENTRE DE LIAISON

L'AVENIR DE L'HUMANITÉ

La conférence organisée à fin septembre par le Centre de liaison des sociétés féminines neuchâteloises a réuni un public nombreux pour entendre MM. Robert Hainard, de Genève, peintre animalier, graveur, naturaliste et humaniste, et Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, sur le vaste problème de l'avenir de l'humanité.

M. Hainard pose la question avec franchise : « L'homme se veut-il seul au monde ? » Notre civilisation du profit, de l'expansion, condamnera-t-elle l'homme à vivre dans un monde totalement artificiel, mettant en péril sa santé physique et psychique, et qui sait sa survie ? Robert Hainard n'envie pas du tout un retour à l'âge préhistorique ; il rêve au contraire d'un monde où la technique et l'industrie seraient si perfectionnées et si bien assujetties aux besoins réels des hommes que l'on pourrait rendre de vastes territoires à la nature. Mais cela implique une limitation de la croissance, de l'expansion sous toutes ses formes, cela implique aussi d'autres intérêts pour l'homme que le profit, une éthique nouvelle, une nouvelle conception du bonheur humain, peut-être même une religion qui se distancierait de la parole de la Genèse : « soumettez la terre, régnés sur elle ».

M. Carlos Grosjean dresse ensuite

un inventaire des mesures prises par l'Etat pour sauver ce qui peut l'être : stations d'épuration pour les eaux usées, pour les déchets industriels (huile, solvants), pour les déchets solides et carnés, centres de lutte contre les accidents d'hydrocarbures, projet pour l'élimination des vieilles voitures, constitution de réserves naturelles, réintroduction d'espèces animales disparues, révision du droit foncier, etc. Le conseiller d'Etat illustre par quelques chiffres les problèmes qui se posent aux autorités : en 1900, l'espace vital d'un être humain était en moyenne de 30 m², il a passé aujourd'hui, routes comprises, à 180 m². Le nombre d'habitants du canton s'est accru de 70 000 en 1850 à 168 000 actuellement. En 1800, un habitant du canton consommait en moyenne 10 lit. d'eau par jour alors qu'aujourd'hui un citadin en utilise 600 litres environ. En conclusion, M. Grosjean, ennemi de la sinistrose, voit lui aussi le bonheur de l'homme basé sur d'autres valeurs que la croissance économique et l'accroissement démographique.

Les vues de l'homme d'Etat et de l'humaniste se rejoignent et se complètent. Ils sont d'accord pour affirmer avec force que seule une éthique nouvelle pourra sauver l'humanité de la catastrophe.

S. Sch.

La commission scolaire: une présidente

M. Fritz Steudler ayant abandonné son poste de président, c'est Mme Blaise Junier qui a été appelée à présider la commission scolaire.

Mme Junier fait partie de cette commission depuis huit ans, elle a fonctionné cinq ans comme secrétaire puis comme vice-présidente, pendant un an et demi. Par les nombreux contacts qu'elle a déjà eu avec les autorités communales, les directions d'écoles, par son travail administratif, la nouvelle présidente est admirablement préparée à ses responsabilités nouvelles. De nombreuses tâches l'attendent, notamment :

1. Modifier le statut de l'École professionnelle qui devrait être rattachée à l'École secondaire.

2. Résoudre le problème posé par le corps enseignant.

3. Modifier les structures de l'école dans tout le canton. Une commission travaille à ce problème.

4. Introduction, dès la première année, de l'enseignement des mathématiques modernes.

5. L'École romande.

Vitraux pour le nouveau centre paroissial

Le nouveau Centre paroissial de Saint-Jean, à l'ouest de la ville, a été inauguré le 8 octobre à la Chaux-de-Fonds. Il comprend un lieu de culte, une salle de réunion et divers locaux.

Nous relevons avec plaisir ce que Madame P. SCHWARZ qui réalisera les vitraux.

Simone Pierre

GENÈVE

Eveiller les consciences

Lancer un appel à « tous les hommes de science afin qu'ils mettent en commun leurs préoccupations et apprécient toujours mieux leurs responsabilités » et à « tous les hommes afin qu'ils mesurent le prix de la vie et sa fragilité et qu'ils aident la science à en assurer la défense » tel est le double appel adressé dans le monde entier par l'Institut de la Vie, fondé en 1960 sous l'impulsion du biologiste français, le Dr Maurice Marois.

L'Institut de la Vie groupe sous forme de comités ou associations nationales, en Europe et aux Etats-Unis, des savants et des hommes, des femmes aussi, de tous pays, qui avec Jean Rostand pensent que « La science représente pour l'humanité à la fois le plus grand espoir et la plus grande menace ».

Premiers créés en dehors de la France, l'Association suisse de l'Institut de la Vie et le Comité genevois se veulent aussi un but concret et cherchent par des études très poussées à établir les limites qui permettent l'équilibre entre l'homme et la société, nécessaire au maintien de la vie et qui ne doivent pas être franchies pour que cette vie soit complète, physiquement, intellectuellement, spirituellement. Ces études qui se veulent aussi objectives que possible sont déjà nombreuses : par ex. entreprises à Genève : hypnopédie - pollution de l'air - bruits - transports - énergie nucléaire etc...

Nous pensons que ces recherches, souvent faites avec la collaboration d'un dynamique Groupe-Jeunesse qu'intéresse particulièrement le monde de demain, concernant au premier chef les femmes de notre pays, toutes donneuses ou organisatrices de la vie.

C'est pourquoi nous nous promettons dans un prochain article de les entretenir des Rencontres d'Automne de l'I.V., qui du 9 au 14 octobre étudient en un cycle de conférences, colloques, et exposition, « Les Limites de la Ville » - densité environnement, comportement - afin de dégager les mesures politiques d'aménagement de la ville nécessaires... si l'on veut préserver la qualité de la vie.

Nous tenions d'abord à présenter aujourd'hui cette institution, pensant qu'elle mériterait souvent la précieuse collaboration de nos lectrices.

Simone Pierre

Étudiants et étudiantes en statistiques

GENÈVE...

L'Université de Genève comptait au semestre d'hiver 1971-72 un total de 6703 étudiants, dont 4118 Suisses (et parmi eux 2315 Genevois) et 2585 étrangers.

Par rapport au semestre d'hiver de l'année précédente, on constate une augmentation du nombre total des étudiants de 4,6%.

La Faculté de médecine est celle qui accueille le plus grand nombre total d'étudiants (1155) et l'École d'architecture celle qui en totalise le moins (114).

Les Facultés qui ont les plus fortes proportions d'étudiants sont, par ordre d'importance décroissante : l'École de traduction et d'interprétation (84%), l'École de psychologie et des sciences de l'éducation (67%), la Faculté des lettres (61%) ; viennent ensuite la Faculté des sciences économiques et sociales (36%) et la Faculté des sciences (33%). Les autres facultés ont toutes des taux inférieurs à 30%.

Les étudiantes représentent 43% de l'effectif total des étudiants.

(Source : liste des étudiants et statistiques universitaires, Université de Genève, semestre d'hiver 1971-72.)

Si l'on excepte la Faculté de théologie (49 étudiants inscrits au semestre d'hiver 1971-72).

... ET LAUSANNE

L'Université de Lausanne totalisait au semestre d'hiver 1971-72 3447 étudiants, dont 2273 Suisses (et parmi eux 1024 Vaudois) et 1174 étrangers.

L'augmentation totale du nombre des étudiants par rapport au semestre d'hiver précédent est de 14%.

Comme à Genève, c'est la Faculté de médecine qui compte le plus d'étudiants (794), la plus petite Faculté étant l'École de pharmacie.

Les étudiantes sont majoritaires à la Faculté des lettres (65%) et à l'École de pharmacie (59%) ; elles sont relativement nombreuses en sciences sociales et politiques (47%) et en sciences (35%). Les autres facultés ont également toutes des taux inférieurs à 30%.

Les étudiantes forment le 34% du total des étudiants.

(Source : liste des étudiants de l'Université de Lausanne, chiffres cités par le Bulletin d'information de l'Université de Lausanne, No 2, mars 1972.)

Si l'on excepte la Faculté de théologie (52 étudiants inscrits au semestre d'hiver 1971-72).

ENSEMBLE DE LA SUISSE

(Pour l'ensemble de la Suisse les derniers chiffres connus sont ceux du semestre d'hiver 1970-71.)

Selon le Bureau fédéral de statistiques à Berne, on a dénombré pendant le semestre d'hiver 1970-71 42 178 étudiants (dont 9469 étrangers), soit 2095 ou 5% de plus que pendant la période correspondante de 1969-70. Si l'on tient compte des 800 candidats au doctorat inscrits à l'EPF de Zurich, compris pour la première fois dans le total, on constate un certain ralentissement dans l'augmentation de l'ensemble des étudiants. Abstraction faite de ce nouvel apport, l'accroissement n'est en effet que de 1300 étudiants ou de 3%.

Depuis 1960-61, le total des étudiants a presque doublé. L'évolution est toutefois très différente selon qu'il s'agisse des Suisses (+ 128%) ou des étrangers (+ 36%). La croissance est donc presque 5 fois aussi forte que celle de la décennie précédente (+ 21%).

Le pourcentage des étudiants étrangers est en baisse depuis quelques années.

Le total des étudiantes suisses a augmenté de 423 depuis le semestre précédent et s'élevé à 5740. Celui de leurs condisciples masculins s'est accru de 1297 et se chiffre à 25 969. La progression des étudiantes (+ 6,7%) ne dépasse donc plus que légèrement celle des étudiants (+ 5,3%). L'accroissement de la proportion des étudiants, particulièrement accusé au milieu des années 60, semble donc s'atténuer.

C'est dans les facultés de médecine qu'il y avait, au cours du semestre d'hiver 1970-71, le plus grand nombre d'étudiants immatriculés : 7498 (contre 7197 une année auparavant). Au second rang figurent les lettres avec 7426 étudiants immatriculés (contre 7075), suivies des sciences avec 5782 étudiants (contre 5667), les sciences économiques et sociales avec 4780 étudiants (contre 4877). Le droit avec 3736 étudiants (contre 3530) et enfin la théologie avec 901 étudiants (contre 956).

ABONNEZ-VOUS

A « FEMMES SUISSES »

VAUD

FEMMES UNIVERSITAIRES

L'assemblée générale récente de l'Association vaudoise des femmes universitaires de Lausanne a élu à sa présidence Marianne Laufer, lic. sc. soc.

Les autres membres du comité sont : Mmes A. Bossy, lic. ès sc. ; J. Bücher-Pahud, lic. litt. ; Bl. Guisan, lic. litt. ; E. Hamburger ; L. Hannecart ; V. Schaefer-Kraehenbühl.

La présidente sortante de charge était, rappelons-le, Mme L. Fisch.

MEMENTO

Le Lyceum-Club de Lausanne organise les

27 octobre, 20 h. 30, une causerie audio-visuelle de Sophie de Sèrdakowska sur « Jardins de paradis ».

3 novembre, 18 h. 15, une causerie-audition d'Olga Poli-Ribera, pianiste.

4 novembre, dès 14 h., une exposition rétrospective du peintre Koëlla.

10 novembre, 18 h. 15, une conférence de César Rey, avec diapositives, sur « L'édifice religieux à Venise ».

17 novembre, 18 h. 15, une conférence de René Bruyère sur « Le rire ».

KYBOURG

ÉCOLE DE COMMERCE

GENÈVE - 4, Tour-de-l'Île - Tél. 25 10 38

Directeur : R. KYBOURG

Officier de l'Ordre des palmes académiques

Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEP

Préparation aux fonctions de

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

SECRÉTAIRE STENOGRAPHE

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

AIDE DE BUREAU

DACTYLOGRAPHIE



ANGLAIS : préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
Steno et dactylo : préparation aux concours officiels de Suisse romande

FRIBOURG

Le peuple fribourgeois élit ses conseillers aux États

Le 22 octobre prochain sera une date historique pour le canton de Fribourg. En effet, ce jour-là, électeurs et électrices devront choisir, pour la première fois, leurs conseillers aux États. Jusqu'à ce jour, c'est le Grand Conseil qui les nommait et ce sont toujours deux conservateurs qui ont été élus.

Grâce à une initiative radicale, approuvée par les électeurs, c'est au peuple maintenant de choisir ses représentants. Pour deux postes à pourvoir, ils sont quatre à se présenter... Le parti conservateur — bien qu'il n'ait plus la majorité dans le canton — présente deux candidats : MM. Pierre Dreyer, conseiller d'Etat, et Jean-François Bourgné, conseiller communal et député. Le parti socialiste — vu son avance lors des dernières élections au Conseil d'Etat — a choisi comme candidat M. Gérard Ayer, directeur de l'Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés. Quant au parti radical, il a fixé son choix sur M. Lucien Nussbaum, syndic de la ville de Fribourg.

Comme on peut le constater, c'est une riche palette de candidats qui est offerte au peuple. Quels seront les élus ? Les pronostics sont difficiles... cependant, on parle à mots couverts de M. Pierre Dreyer (le conseiller de « charbe ») fort bien connu des électrices fribourgeoises car il a, après

M. Paul Torche, œuvré en faveur du suffrage féminin.

D'autre part, M. Lucien Nussbaum a entrepris une énorme tâche comme syndic de la ville de Fribourg, tâche qu'il a menée à bien grâce à d'éminentes qualités appréciées de tout un chacun. Bien avant l'octroi du droit de vote aux femmes, il a été un des premiers à placer des femmes à certains postes importants.

M. J.-F. Bourgné est un juriste de valeur, très courtis, il est le fils de feu Jean Bourgné, ancien conseiller fédéral de regrettable mémoire. Quant à M. Gérard Ayer, il aura pour lui la classe ouvrière et l'immense travail qu'il a accompli au point de vue social lui a valu de nombreuses sympathies.

Dans le cas particulier de cette élection, il est évident que le peuple donnera, pour une large part, sa confiance à des hommes qui ont une grande expérience des affaires publiques. Cependant, il ne faut pas oublier que, pour être le juste reflet des forces politiques en présence, la représentation du canton de Fribourg au Conseil des États, doit comporter deux partis différents. C'est au soir du 22 octobre que nous le saurons... En attendant, il importe que chacun et chacune fasse son devoir, en allant voter.

G. V.

Anniversaire à l'Hospice général

C'est en présence de nombreuses personnalités que l'Hospice général, institution genevoise d'action sociale, a fêté, le 14 septembre, les 25 ans de la gestion des maisons de jeunes des Ecoreuils Fondation Doré et Fondation Guéry situées au bord du lac, à Collonge-Bellerive.

Prenez ce prétexte pour rappeler que 35 maisons d'enfants sont gérées par l'Hospice général, offrant en tout une centaine de places à des enfants de 2 à 20 ans.

LES ECUREUILS « Fondation Doré » et LES ECUREUILS « Fondation Guéry », pour 36 enfants d'âge scolaire, d'intelligence normale.

La Maison MAGNENAT offre 10 places à des jeunes filles en apprentissage.

MOILLEBAU. Vingt jeunes apprentis y ont accueilli dans un régime de semi-liberté.

PIERRE-GRISE reçoit 22 filles et garçons de 4 à 12 ans présentant des troubles de caractère.

Le Chalet SAVIGNY est organisé pour faire bénéficier d'un enseignement spécial 15 filles et garçons ayant des difficultés scolaires.